**Compte-rendu du CTSD du 4 septembre 2015**

Compte-rendu des délégués des personnels de la FSU au CTSD

Déclaration préalable de la FSU (voir document joint), de l’UNSA, de la FNEC-FP-FO

**Ordre du jour :**

* Bilan de rentrée 1er et 2nd degrés
* Ajustements de rentrée 1er degré
* Questions diverses

L’IA a apporté des précisions et réponses aux déclarations préalables des organisations syndicales :

* Dans l’Oise, 35 postes ont été alloués par le ministère pour une évolution de 194 élèves ; les critères d’attribution sont des indicateurs démographiques et sociologiques. L’IA relève un bilan positif d’ouvertures de classes depuis longtemps. La FSU indique que la hausse des effectifs est de 290 élèves au regard de l’évolution des effectifs depuis la rentrée 2014.
* Concernant l’évaluation CE2, la FSU considère que c’est une avancée ; toutefois, elle rappelle qu’il n’y a pas de caractère obligatoire à transmettre à l’administration les résultats. L’IA confirme qu’il n’y a pas de remontée systématique mais que les IEN ont toute légitimité à consulter les résultats. La FSU rappelle qu’il n’y a aucune obligation à remonter les résultats des évaluations.

# Bilan de rentrée 1er degré et 2nd degrés

**Bilan 1er degré et ajustements de rentrée :**

Pour les créations de postes prévues sur 5 ans au niveau national, l’IA dresse un bilan à cette rentrée : 31600 postes EN sur 54000, 3000 sur 5000 dans l’enseignement supérieur, 600 sur 1000 dans l’enseignement agricole, soit 35200 sur les 60000 prévues. La FSU rappelle les chiffres pour le 1er degré : seuls 9000 postes ont été créés à ce jour sur les 20000 prévus.

L’IA indique qu’à cette rentrée sa réserve de postes est à 0. Elle ne procèdera pas à des fermetures de classes car la rentrée est déjà faite.

La FSU est intervenue sur les situations suivantes : école des Bruyères à Lacroix St Ouen, école maternelle R. Blondeau à Chaumont en Vexin, école maternelle la Petite Colline à Auneuil, école élémentaire C. Bertin de Nanteuil le Haudouin, école M. Curie à Pont Ste Maxence.

Pour les mesures d’ajustement à cette rentrée, un projet d’ouverture à l’école élémentaire de St Germer de Fly est abandonné au profit d’une ouverture à l’école élémentaire de Nanteuil-le-Haudouin.

Aucune autre mesure de carte scolaire depuis la réunion du CTSD du 23 juin n’a été arrêtée.

L’IA soumet au vote la carte scolaire finalisée : 7 contre (FSU-FO), 3 abstentions (UNSA, SGEN)

L’IA informe les membres du CTSD qu’un certain nombre de communes ou d’écoles sont d’ores et déjà repérées pour leur examen lors de la carte 2016 : Jaux, Tricot élémentaire, école Jean Rostand à Villers-St-Paul, Cramoisy, école élémentaire de St Germer de Fly, Nanteuil-le-Haudouin.

**Bilan 2 degré**

Dans le 2nd degré, l’IA fait un point sur la réforme « collège 2016 » en se réjouissant que les personnels bénéficieront d’un « temps de formation long » d’une année et que certaines activités sont « déjà expérimentées dans les collèges ».

La déclaration liminaire FSU a rappelé, au contraire, la totale opposition des personnels à cette réforme et ses dispositifs, financés par des coupes sur les horaires disciplinaires !

Sur la Réforme Territoriale, l’IA signale que « le Rectorat d’Amiens restait en tant que tel » mais qu’une instance sera créée pour faire le lien entre le Recteur d’Amiens et le Recteur interlocuteur de la Région.

L’IA indique que les moyens restants pour le 2nd degré seraient de 50h, qui constitueraient la marge pour l’année scolaire en cours. Le choix a été fait d’augmenter la part d’autonomie des établissements et d’avoir une réserve d’heures moins importante.

Concernant l’AP (accompagnement éducatif), il serait selon l’IA, « recentré sur l’Education Prioritaire ». Les collèges pourraient retrouver des moyens dédiés à l’autonomie des établissements dans la dotation, et qui prendraient en compte la consommation « accompagnement éducatif » de l’an dernier. La FSU intervient pour signaler que dans de nombreux établissements cela ne serait pas suffisant pour couvrir tous les besoins.

**2- Questions diverses**

- Nombre d’élèves inscrits dans les "ULIS école" ? La FSU est intervenue sur la situation de l'ULIS école élémentaire de l'Europe, Beauvais où le nombre d’élèves est de 13. Le SNUipp-FSU a envoyé un courrier à l’IA à ce sujet pour rappeler que la circulaire 2015-129 indique que le seul maximum est de 12 élèves par classe. Cet effectif ne peut être modulé qu’à la baisse.

L’IA précise que sur l’ULIS de l’Europe, le 13ème inscrit est un enfant du secteur, 1 élève est en attente d’une place en établissement spécialisé et 2 élèves sont scolarisés à ½ temps…

La FSU a demandé un état des effectifs dans les ULIS école du département. L’IEN répond que 13 ULIS école sur 65 ont un effectif à 13 (soit 20%) !

La FSU a souhaité avoir les informations suivantes. L’IA les transmettra à la suite du CTSD :

- Nombre de personnels recrutés au CRPE 2015 pour chaque concours

- Nombre de collègues recrutés sur les listes complémentaires du CRPE-2015-externe-public et du CRPE-2015-3ème voie

- Nombre de démissions en 2014-2015

- Information sur les moyens dédiés l'accompagnement éducatif en éducation prioritaire.

- demande de calendrier des instances départementales et académique (CTSD, CTA, CDEN, CAEN)